

TRANSPORT PISCINE ÉTRÉPAGNY

PÉRIODE DU 27/02 AU 4/05/2025

4ème Période
École de MOUFLAINES
du 27/02 au 4/05/2025

Ratio accompagnateurs présents dans la car 1 pour 8 en maternelle 1 pour 15 en élémentaire
--

Créneaux horaires dans l'eau	Nombre d'élèves dans la classe	Judi 27 février / 6, 13 ,20, 27 mars et 3 avril	Total Nbre d'élèves	Total Nbre d'accompagnateurs	Nombre de place dans le car	Départ école	Arrivée piscine	Début dans l'eau	Fin dans l'eau	Départ piscine	Arrivée Ecole
<i>14H35/15H20</i>	1 CLASSE				59	13H55	14H20	14H35	15H20	15H35	15H55
	Nombre d'élèves										

Créneaux horaires dans l'eau	Nombre d'élèves dans la classe	Vendredi 28 février / 7, 14, 21, 28 mars et 4 avril	Total Nbre d'élèves	Total Nbre d'accompagnateurs	Nombre de place dans le car	Départ école	Arrivée piscine	Début dans l'eau	Fin dans l'eau	Départ piscine	Arrivée Ecole
<i>14H35/15H20</i>	1 CLASSE				59	13H55	14H20	14H35	15H20	15H35	15H55
	Nombre d'élèves										



FICHE PROCÉDURE EN CAS D'ANNULATION DE LA PRESTATION PISCINE

1. Numéros utiles à avoir

La Communauté de communes Vexin Normand :

Téléphone Pôle Transports scolaires : 02 32 27 80 38
Portable professionnel Céline DESMERGERS : 06 82 26 92 55
Portable professionnel Cécile HERVE : 06 81 06 90 41
Téléphone standard administratif : 02 32 27 89 50

Numéro du Directeur de la piscine d'Étrépagny :

Pierre Marie TOULLEC

Numéro de téléphone :

02 32 55 84 00

Société GRISEL (Service du planning) :

02 32 27 67 07 demander Jonathan DELAFOSSE

Circonscription d'Étrépagny :

Nathalie MARTIN

2. En cas d'annulation

2.1 En cas d'annulation par les écoles

L'école doit appeler la Communauté de communes qui relaie l'information au transporteur Grisel, à la piscine et à l'inspection académique

2.2 En cas d'annulation par la piscine

La piscine doit appeler la Communauté de communes qui relaie l'information aux écoles, au transporteur Grisel et à l'inspection académique

2.3 En cas d'annulation par le transporteur Grisel

Le transporteur doit appeler la Communauté de communes qui relaie l'information à la piscine, aux écoles et à l'inspection académique.

Jour : / / 2025

Transmission de l'information :

Nom de l'école :

Créneau dans l'eau :

Horaire de transports correspondants :

Raisons :

.....
.....

Document à transmettre 48 heures à l'avance en cas d'annulation